Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siret 831 689 419 00016

05 56 79 98 51
contact@rpna.fr

Bulletin de participation

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel :

Mail :

Souhaite participer aux commissions de travail suivantes : (cocher la/les cases correspondantes – cf. descriptif joint)

- ☐ AMP
- ☐ Deuil périnatal – soins palliatifs en salle de naissance
- ☐ Diagnostic prénatal-médecine fœtale - dépistages
- ☐ Epidémiologie
- ☐ Guides de prise en charge
- ☐ IVG-Contraception-sexualités
- ☐ Management en périnatalité
- ☐ Qualité-sécurité
- ☐ Santé publique pour tous
- ☐ Sorties de maternité en anté et post natal
- ☐ Transferts en périnatalité
- ☐ Vulnérabilités maternelles et parentales
- ☐ Vulnérabilités néonatales et de l'enfant

En m'inscrivant au sein des commissions de travail :

- ☐ Je certifie avoir pris connaissance du guide de fonctionnement des commissions de travail et m'engage à les respecter
- ☐ J'autorise le RPNA à utiliser les données personnelles collectées me concernant en vue de l'élaboration d'annuaires ou de cartes interactives diffusés auprès du public ainsi que de professionnels
- ☐ J'autorise le RPNA à utiliser les données personnelles collectées dans le cadre de publications réalisées par le RPNA conformément à son objet social

Les informations recueillies sont nécessaires à l'inscription et à la participation aux commissions de travail du RPNA. A défaut d'être renseignées, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.

Les données sont collectées conformément à l'article 6.1 b) du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD).

Les informations ainsi recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par le RPNA aux fins de gestion et d'organisation des commissions de travail, de communication interne du RPNA (sous forme d'annuaire notamment), à des fins statistiques ainsi que pour les finalités expressément consenties via le bulletin d'inscription (cf. cases cochées)

Sous réserve des précisions ci-avant, ces données sont exclusivement destinées au RPNA. Elles pourront toutefois être communiquées à des tiers pour répondre à une injonction des autorités légales faite au RPNA.

Vous vous engagez à informer immédiatement le RPNA de toute modification de vos données personnelles. Le RPNA sera donc exonéré de toute responsabilité pour les conséquences résultant d'une absence de mise à jour de vos données personnelles.

Les données sont conservées pendant toute la durée de votre adhésion au groupe de travail.

Vous acceptez expressément que vos données soient conservées par le RPNA pendant les trois années suivant le terme de votre adhésion à tout groupe de travail du RPNA. En tout état de cause, le RPNA pourra continuer à citer votre nom et prénom afin d'identifier les contributeurs des travaux réalisés au sein des groupes de travail et plus généralement au sein du RPNA.

Vos données pourront également être conservées pour répondre à une obligation légale ou réglementaire, ce pendant le temps requis pour l'accomplissement de l'obligation en cause.

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 RGPD, vous disposez d'un droit d'accès à vos données qui figurent dans les bases de données du RPNA, d'un droit de rectification ou d'effacement, d'un droit de limitation de leur traitement, d'un droit de portabilité ainsi que d'un droit d'opposition à la collecte et au traitement de vos données pour motifs légitimes. Vous pourrez exercer ces droits, sans frais, auprès du RPNA en adressant une demande accompagnée d'un justificatif d'identité (au choix):
• par mail à l'adresse : contact@rpna.fr
• par courrier à l'adresse : Réseau Périnat Nouvelle Aquitaine – Hôpital Pellegrin – Place Amélie Raba Léon – 33076 BORDEAUX Cedex
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Vous pouvez également donner des directives générales ou particulières à un tiers de confiance certifié par la CNIL ou au RPNA, relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès. Vous pouvez désigner une personne chargée de leur exécution et les modifier à tout moment. En l'absence de directives données de son vivant, vos héritiers auront la possibilité d'exercer certains droits, en particulier le droit d'accès.

Date : Signature :